

Impliqués dans des affaires de diffusion de contenus indécents  
**02 individus arrêtés par la police d'Alger**

P05

# LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7157 - MARDI 15 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Grâce au dispositif NESDA  
**Les diplômés des centres  
de formation professionnelle  
pourront créer  
des micro-entreprises**

P04

En encourageant l'investissement national et les exportations hors hydrocarbures

**L'Algérie aspire à devenir un leader  
économique à l'échelle continentale**

P03



Arrestation d'un agent  
consulaire algérien en France

## Le coup «lâche» de Retailleau

P07

**ORAN**

Plus de 84 km de «Souterrains» à Oran  
**Le wali décide la création d'une Unité «Ovoïdes»**

Lutter contre le cancer

**2,6 milliards DA alloués à la wilaya d'Oran**

Salon international de la santé (Simem)

**Le développement de la médecine de précision  
en Algérie, objet d'une conférence à Oran**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Enseignement supérieur et recherche scientifique

**Accord de partenariat algéro-tunisien**

**U**n accord de partenariat a été signé, dimanche à Alger, entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour insuffler "une nouvelle dynamique" à la coopération bilatérale en la matière. La cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari et son homologue tunisien, Mondher Belaid en présence de cadres des ministères des deux pays. A cette occasion, M. Baddari a affirmé que la signature de cet ac-

cord permettra d'insuffler "une nouvelle dynamique aux relations algéro-tunisiennes dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique". L'accord prévoit également un plan de développement des relations entre l'Algérie et la Tunisie en la matière en vue "d'établir un partenariat entre les deux pays dans ce domaine", à travers "l'instauration de la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur des deux pays et la promotion de solutions innovées au bénéfice des deux peuples frères", a ajouté le ministre.

**Le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur visite l'USTHB**

**L**e ministre tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mondher Belaid a visité, dimanche, l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), dans le cadre de sa visite en Algérie. Accompagné du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis, le ministre tunisien a sillonné les structures de cette Université, notamment l'amphithéâtre doté d'une capacité d'accueil de 2.000 places et équipé de matériel tech-

nique de pointe. Le ministre tunisien s'est enquis de la plateforme technique des analyses physiques et chimiques, reposant sur la qualité et la haute précision en matière de recherche, avant de se rendre à la Faculté de Génie civil où il a pris connaissance des laboratoires de traitement des eaux. A cette occasion, la délégation a visité la station de traitement et d'épuration des eaux usées de l'Université qui dessert la commune de Bab Ezzouar et au sein de laquelle sont encadrés les stages des étudiants dans ce domaine.

ECOSOC

**L'Algérie participe à New York aux travaux du Forum des jeunes**

**L**'Algérie prend part aux travaux du Forum des jeunes du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) 2025, prévu du 15 au 17 avril au siège de l'ONU à New York, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Jeunesse. La délégation participant au Forum des jeunes ECOSOC est composée de quatre (04) jeunes représentant différentes régions du pays, précise la même source, indiquant que cette rencontre "est une plateforme annuelle qui permet aux jeunes de dialoguer avec les Etats membres du Conseil afin de partager leurs vues et de renforcer les mesures et recommandations pour un monde plus équitable et plus durable, en s'inspirant des Objectifs de développement durable (ODD)

à l'horizon 2030". Le Forum, qui mettra l'accent cette année sur la thématique "Renforcement des solutions durables et inclusives fondées sur la science et les preuves pour l'agenda 2030 du développement durable", débattra des "mesures et engagements concrets pour la réalisation des ODD en cours de révision lors du Forum politique de haut niveau de 2025", ajoute le communiqué. Dans ce cadre, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui a reçu, dimanche, la délégation de jeunes participant à ce forum, insistant sur la nécessité "d'assurer la meilleure représentation de l'Algérie et de dynamiser le rôle de la diplomatie de la jeunesse que le secteur s'emploie à concrétiser".

Ethiopie

**Mansouri reçue par le secrétaire d'Etat aux Affaires politiques et économiques**

**L**a secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a été reçue, dimanche à Addis-Abeba (Ethiopie), par le secrétaire d'Etat éthiopien aux Affaires politiques et économiques, M. Habera Aberra, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Cette rencontre a permis de "passer en revue les relations bi-

latérales privilégiées unissant l'Algérie et l'Ethiopie" et de "réaffirmer la volonté commune de les renforcer et de les promouvoir dans divers domaines, notamment en matière de coopération économique, scientifique et technique", précise-t-on de même source. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 5e session de la Commission mixte algéro-éthiopienne, dont les travaux ont débuté, dimanche, à Addis-Abeba, conclut la même source.

Ministère de la Jeunesse - PNUD

**Réunion du comité de pilotage du projet de coopération**

**L**es membres du comité de pilotage du projet de coopération entre le ministère de la Jeunesse et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se sont réunis, dimanche à Alger, réaffirmant l'importance de l'action commune pour la prise en charge des questions liées à la jeunesse, a indiqué un communiqué du ministère. Placée sous le thème "L'appui technique et méthodologique pour renforcer l'autonomisation des jeunes en Algérie", cette réunion, tenue au siège du ministère, est "la deuxième depuis le lancement du projet". La réunion a vu la participation de représentants des ministères de la Jeunesse et des Affaires étrangères, et du bureau du PNUD

en Algérie, dans le cadre du "processus de coopération et de dialogue permanent avec l'organisation des Nations Unies et ses différents bureaux". A cette occasion, le chargé de la gestion du cabinet du ministère de la Jeunesse, Abderraouf Khalef, a salué "la coopération fructueuse entre le ministère et le bureau des Nations Unies", soulignant l'importance de l'action commune pour la prise en charge des questions qui concernent les jeunes. Les participants à cette rencontre ont passé en revue les réalisations accomplies et présenté "la nouvelle vision" adoptée par le secteur conformément aux orientations du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui.

## Arrestation d'un agent consulaire algérien en France

# Le coup «lâche» de Retailleau

Par Nadira FOUDAD

**L**a tension est montée d'un cran dans la relation Algéro-française après une courte lune de miel qui n'a duré que quelques jours depuis la visite du ministre de la justice française en Algérie pour remettre au goût du jour la dislocation dans le développement des relations entre les deux pays nées des prises de becs de l'extrême droite en France et par conséquent le ministre de l'intérieur français Bruno Retailleau. "Si la décision de renvoyer nos agents était maintenue, nous n'aurions d'autre choix que d'y répondre immédiatement", a annoncé Paris qui menace de "répondre immédiatement". Le ministre de la justice française est sorti de son mutisme pour demander aux autorités algériennes de revenir sur leur décision qu'il qualifie de «disproportionnée et déconnectée de la procédure judiciaire en cours». Selon lui, si Alger maintenait cette expulsion, la France serait contrainte d'apporter une réponse immédiate et équivalente, laissant planer la menace d'une escalade diplomatique entre les deux pays. Les agents français exerçant en Algérie sont sommés par le

département d'Ahmed Attaf de quitter l'Algérie dans un délai de 48 heures. Rien ne va plus donc dans les relations entre Alger et Paris. Et pour cause, l'affaire révélée par les médias français concernant la soi-disant tentative d'assassinat de l'influenceur algérien Amir Boukchers, alias Amir DZ en avril 2024. Autrement dit, un an après, un timing suspect, suite à un début de réchauffement des relations entre les deux pays. L'Algérie vient donc d'annoncer, comme riposte, l'expulsion de 12 agents français exerçant en Algérie. Ces fonctionnaires français sont sommés de quitter en urgence Alger. Les autorités algériennes se sont insurgées fermement contre la détention en France d'un agent consulaire algérien soupçonné d'enlèvement au côté de deux autres du blogueur algérien. Concernant la genèse des faits, un agent du consulat d'Algérie en France, jouissant de l'immunité diplomatique et deux autres personnes ont été mis en examen à Paris pour arrestation, enlèvement, séquestration ou détention arbitraire suivie de libération avant le 7ème jour, "en relation avec une entreprise terroriste", selon le parquet antiterroriste français. Ils ont

été placés en détention provisoire. Ces propos contrastent avec l'annonce, la semaine dernière, par le ministre français des Affaires étrangères, d'*«une nouvelle phase»* pour les relations entre Alger et Paris, à l'issue d'un entretien avec son homologue algérien Ahmed Attaf et surtout avec le président Abdelmadjid Tebboune. Les deux présidents, Tebboune et Macron, pour rappel, ont convenu de travailler étroitement ensemble pour donner à cette relation une nouvelle ambition dans cet esprit d'amitié, permettant de traiter l'ensemble des aspects de la relation bilatérale dans un souci d'efficacité et de résultats. A cet égard, les deux présidents ont convenu de la reprise sans délai de la coopération sécuritaire. Ils se sont accordés sur le fait qu'une coopération migratoire confiante, fluide et efficace permettant de traiter de toutes les dimensions de la mobilité entre les deux pays devait être immédiatement réinitiée, dans une logique de résultats répondant aux préoccupations des deux pays. Faut-il signaler par ailleurs que le ministre français, Bruno Retailleau est depuis dimanche au Maroc. Là aussi, le timing n'est pas fortuit.

En encourageant l'investissement national et les exportations hors hydrocarbures

## L'Algérie aspire à devenir

### un leader économique à l'échelle continentale

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie comptait accélérer son rythme de croissance économique au cours des prochaines années, en encourageant l'investissement national et les exportations hors hydrocarbures, et ce, pour faire de l'économie nationale "la deuxième, voire la première économie africaine" à court terme. "Grâce à sa jeunesse et à ses opérateurs économiques dont nous sommes fiers, l'Algérie aspire à devenir, d'ici deux à deux ans et demi, la deuxième ou la première économie du continent africain et réaliser, ainsi, les aspirations de nos citoyens, par fidélité à ceux qui se sont sacrifiés pour cette patrie", a précisé le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques. Il a, en outre, indiqué que l'économie algérienne, qui a enregistré une croissance de 4,1% en 2023, devrait atteindre un taux de croissance de 3,9 ou 4 % au titre de 2024, grâce à la poursuite de la dynamique économique et en matière d'investissement dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie, qui représente près de 50 % des nouveaux investissements enregistrés. Soulignant l'importance de la mise à disposition du foncier pour les porteurs de projets, le président de la République a relevé "l'impératif" de créer une zone d'activités dans chaque commune. "Créez vos propres banques pour renforcer votre présence dans l'administration. D'importantes sommes d'argent sont théorisées, investissez-les dans la création de banques privées", a-t-il lancé aux

opérateurs économiques. Certains pays critiquent l'Algérie "alors qu'ils sont loin des chiffres que nous réalisons au niveau du bassin méditerranéen", a dit le président de la République. Se félicitant du développement remarquable de l'industrie du ciment en Algérie, avec une production estimée à 41 millions de tonnes/an, le président de la République a insisté sur "la réorganisation de l'exportation" dans ce secteur. Dans ce cadre, le président de la République a réaffirmé la détermination des pouvoirs publics à lever les obstacles rencontrés par les exportateurs en général, expliquant que l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX) n'interviendra plus dans les activités d'exportation, parallèlement à la création de deux instances : l'une dédiée à l'exportation et l'autre chargée d'encadrer l'importation. Evoquant la politique mise en œuvre pour développer l'activité économique et les efforts visant à promouvoir les exportations, le président de la République a indiqué que "l'objectif est d'atteindre, cette année, 10 milliards USD d'exportations hors hydrocarbures". S'engageant à "créer un nouveau climat industriel avec l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes d'affaires qui nous font oublier le douloureux passé de corruption et de détournements", le président de la République a affirmé que "nous devons aujourd'hui compter sur les jeunes algériens et leurs start-up, car leurs mains sont propres et ils sont en train d'accomplir des réalisations qui inspirent la fierté". A ce propos, le président de la République a mis en avant la contribution des start-up à l'économie nationale et le rôle des jeu-

nes porteurs de projets innovants, soulignant que ces entreprises "constituent un investissement économique à part entière". Concernant les projets d'infrastructures en cours de réalisation à travers le pays, le président de la République a assuré qu'"à la fin de l'année en cours, la voie ferrée atteindra la wilaya de Béchar pour le transport de minerais de fer et d'acier". Et d'ajouter qu'"une usine de production de concentré de minerais de fer et d'acier ouvrira à Béchar d'ici deux semaines". Dans le même sillage, il a fait savoir qu'une réflexion était en cours pour lancer un projet de réalisation d'un port dédié à l'exportation de ciment, prévenant que des comptes seront demandés à quiconque importera des produits similaires à des produits déjà fabriqués en Algérie et stockés dans des entrepôts.

## Président du CREA

### L'Algérie connaît un développement global et intégré

**L**e président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, a indiqué, hier dimanche, que l'Algérie connaît un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer des milliers d'emplois ces dernières années. S'exprimant à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Moula a précisé que «l'Algérie connaît un développement global et intégré se traduisant par une croissance économique ayant permis de créer plus de 740.000 emplois ces dernières années, dont 82 % dans le secteur privé». Ces résultats sont «le fruit des réformes initiées par le président de la République et de l'engagement des opérateurs économiques à suivre ses orientations», a ajouté le président du CREA, faisant observer que l'Algérie a élaboré «une stratégie intégrée pour relever les défis économiques mondiaux dans tous les domaines et réaliser un développement global et intégré». Saluant le travail accompli au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui a «enregistré 13.712 projets d'investissement», M. Moula a appelé à la création de bureaux de liaison pour les entreprises nationales à l'étranger afin de soutenir les exportations hors hydrocarbures. Organisée par le CREA sous le slogan «Algérie 2025, année de la réussite économique», cette rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, de cadres supérieurs, ainsi que de chefs d'entreprises et de groupes industriels publics et privés et de responsables de directions et d'instances publiques.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

### Retailleau, l'éminent ministre «saboteur»

**A** chaque mission ses hommes intrinsèques. Et, c'est trop vrai également quand on parle des sales besognes. Quand l'établissement des décideurs dans la métropole a ciblé l'Algérie, il a fallu des charognards pour ça. Pour que la mission soit bien exécutée, il a fallu donc le gang des Retailleau and Co. Sans eux, jamais la crise algéro-française n'aurait pris cette dimension démesurée, allant tout droit vers le précipice. Chaque fois qu'il y a un brin d'espoir vers le dégel, c'est la clique des saboteurs avec Retailleau comme chef de fil qui intervient afin de tout recommencer à zéro. Le fait de procéder à l'arrestation d'un agent consulaire algérien en poste en France, suite à une mise en scène - à la française- sans fondement réel, est en soi une déclaration de guerre. C'est un message insinuant que la crise entre les deux pays n'est pas encore prête à être résolue, du moins dans un avenir proche. Enfin, ce que j'ai remarqué en suivant le parcours du dossier de la crise, est que les grandes personnalités de l'opposition, De Villepin, Mélenchon, entre autres, essayent vainement de convaincre l'opinion publique française de la fausse piste suivie par Macron et les aventureux de son clan politique. Une grande partie de l'opinion publique française n'a jamais caché ses convictions, selon lesquelles la crise aurait pris racine en France et non en Algérie et que l'affaire Sansal était bel et bien un cynique acte de provocation de la part du gouvernement français. Ils sont conscients que la crise fomentée avec l'Algérie était un moyen abject, pour ne pas dire forcené, en vue de détourner les français des problèmes de fonds dont souffre leur pays. C'était, à vrai dire, un stratagème afin d'éviter une résurrection populaire qui serait apparentée à l'inoubliable phénomène des gilets jaunes. Sansal est un algérien qui a été incarcéré selon les dispositions du droit algérien, pour avoir commis des actes nuisibles à la sécurité nationale et l'histoire de l'Algérie. En France, on continue à organiser des tables rondes sur les plateaux TV à son sujet. Il est ainsi présenté comme un «intellectuel» victime d'un État sans droit. Sansal est un traître qui a vendu son pays à des puissances étrangères (France et Entité sioniste ndlr). Les pièces à conviction le condamnant sont là. Procéder à l'arrestation arbitraire d'un agent consulaire algérien pour un motif bidon, n'est pas la bonne solution. Le fait de recevoir le traître en chef Mehenni au Parlement français, cela voudrait dire que ces gens sont en train de préparer quelque chose d'ignoble en Kabylie.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

### Retailleau, l'éminent ministre «saboteur»

**A** chaque mission ses hommes intrinsèques. Et, c'est trop vrai également quand on parle des sales besognes. Quand l'établissement des décideurs dans la métropole a ciblé l'Algérie, il a fallu des charognards pour ça. Pour que la mission soit bien exécutée, il a fallu donc le gang des Retailleau and Co. Sans eux, jamais la crise algéro-française n'aurait pris cette dimension démesurée, allant tout droit vers le précipice. Chaque fois qu'il y a un brin d'espoir vers le dégel, c'est la clique des saboteurs avec Retailleau comme chef de fil qui intervient afin de tout recommencer à zéro. Le fait de procéder à l'arrestation d'un agent consulaire algérien en poste en France, suite à une mise en scène - à la française- sans fondement réel, est en soi une déclaration de guerre. C'est un message insinuant que la crise entre les deux pays n'est pas encore prête à être résolue, du moins dans un avenir proche. Enfin, ce que j'ai remarqué en suivant le parcours du dossier de la crise, est que les grandes personnalités de l'opposition, De Villepin, Mélenchon, entre autres, essayent vainement de convaincre l'opinion publique française de la fausse piste suivie par Macron et les aventureux de son clan politique. Une grande partie de l'opinion publique française n'a jamais caché ses convictions, selon lesquelles la crise aurait pris racine en France et non en Algérie et que l'affaire Sansal était bel et bien un cynique acte de provocation de la part du gouvernement français. Ils sont conscients que la crise fomentée avec l'Algérie était un moyen abject, pour ne pas dire forcené, en vue de détourner les français des problèmes de fonds dont souffre leur pays. C'était, à vrai dire, un stratagème afin d'éviter une résurrection populaire qui serait apparentée à l'inoubliable phénomène des gilets jaunes. Sansal est un algérien qui a été incarcéré selon les dispositions du droit algérien, pour avoir commis des actes nuisibles à la sécurité nationale et l'histoire de l'Algérie. En France, on continue à organiser des tables rondes sur les plateaux TV à son sujet. Il est ainsi présenté comme un «intellectuel» victime d'un État sans droit. Sansal est un traître qui a vendu son pays à des puissances étrangères (France et Entité sioniste ndlr). Les pièces à conviction le condamnant sont là. Procéder à l'arrestation arbitraire d'un agent consulaire algérien pour un motif bidon, n'est pas la bonne solution. Le fait de recevoir le traître en chef Mehenni au Parlement français, cela voudrait dire que ces gens sont en train de préparer quelque chose d'ignoble en Kabylie.

**Pôle & Mic**

Par B.Nadir

**Marché du pétrole,  
cap vers les 40 \$**

**L**es prix du pétrole sont restés stables lundi, les tensions liées à la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine alimentant les craintes d'un ralentissement économique mondial. Le Brent s'échangeait à 64,80 \$ (+0,06 %) et le WTI à 61,53 \$ (+0,05 %). Pékin a relevé ses droits de douane à 125 %, tandis que Washington prépare de nouvelles taxes sur les technologies chinoises. «Les nouvelles concernant les exemptions de droits de douane ont contribué à améliorer le sentiment sur les marchés», a déclaré Harry Tchilil-girian, responsable mondial de la recherche chez Onyx Capital Group. «Mais il reste encore beaucoup de fragilité ; il y a un risque lié aux politiques en raison de cette approche erratique du commerce, qui continue de peser sur les marchés», a-t-il ajouté comme rapporté par Reuters. Aux États-Unis, la réduction du nombre de plateformes pétrolières témoigne d'une anticipation d'une baisse de la demande. Dans un contexte de fortes tensions commerciales, le président américain Donald Trump aurait proposé à l'Europe un marché : lever tous les droits de douane sur ses exportations, à condition qu'elle s'engage à acheter exclusivement du pétrole et du gaz américain. Cependant, la banque d'investissement Goldman Sachs prévoit une baisse des prix du pétrole jusqu'à fin 2026, en raison du risque de récession mondiale et d'une offre croissante de l'OPEP+. La banque anticipe un Brent à 63 \$ et un WTI à 59 \$ le baril en 2025, puis respectivement à 58 \$ et 55 \$ en 2026, relève Reuters. La demande devrait rester faible, avec une hausse limitée à 300 000 barils par jour d'ici fin 2025, dans un contexte de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine. Goldman Sachs prévoit des excédents de production importants, renforçant la pression baissière sur les prix, qui pourraient chuter sous les 40 \$ en cas de ralentissement économique mondial. Le prix du pétrole suit une tendance clairement baissière, explique le média spécialisé «invezz.com». Sur les graphiques, le WTI forme un triangle descendant, un signe technique souvent annonciateur de nouvelles baisses. Les indicateurs comme le RSI, le MACD et les moyennes mobiles confirment que les vendeurs dominent le marché. En parallèle, les fondamentaux restent fragiles : la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ralenti la croissance mondiale, ce qui freine la demande en pétrole. De plus, l'offre continue d'augmenter avec la production accrue des pays de l'OPEP+, des États-Unis, et possiblement de la Russie et de l'Iran. Cette situation pourrait faire tomber les prix vers les 40 \$ le baril. La baisse des cours pèse déjà sur les marges des grandes compagnies pétrolières, et la pression pourrait s'intensifier dans les mois à venir. Parallèlement, Washington envisage de stopper les exportations de pétrole iranien, ce qui pourrait soutenir les prix.

Grâce au dispositif NESDA

**Les diplômés des centres de formation professionnelle pourront créer des micro-entreprises**

**L**'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) compte faire bénéficier les diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels de son dispositif d'accompagnement des porteurs de projets dans la création et le développement de leurs micro-entreprises, a indiqué un responsable de l'agence. Le directeur du développement des programmes à l'agence, M. Farid Madouch, a précisé à la Radio nationale que l'agence prépare actuellement le lancement d'offres spéciales destinées aux porteurs de projets parmi les diplômés des centres de formation professionnelle, dans différents domaines, à l'instar de l'agriculture, la construction et la main-

tenance. Ces offres permettront aux porteurs de projets de créer leurs propres micro-entreprises à travers le dispositif NESDA, en fonction du coût d'investissement et du niveau de la formation reçue par le porteur du projet, selon le même responsable. Le champ est désormais ouvert aux diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels pour bénéficier du dispositif de l'agence, après avoir été limité auparavant aux diplômés universitaires et aux titulaires de diplômes de technicien supérieur. Le dispositif NESDA (ex-ANSEJ) a récemment fait l'objet d'une révision approfondie, l'agence œuvrant actuellement au développement d'un écosystème entrepreneurial encourageant la

création et le développement de micro-entreprises, notamment en renforçant leurs capacités de gestion des risques par la révision des modèles de gestion et le développement d'outils d'évaluation de projets, à l'instar de "la carte de notation" et du plan d'action numérique. Dans ce cadre, NESDA propose un nouveau modèle de partenariat avec les banques, visant à accroître l'efficacité d'accompagnement des projets, à travers la complémentarité entre les services de formation, de garantie, de financement et de suivi, contribuant ainsi à la réduction du taux d'échec des micro-entreprises et à la réalisation de taux de réussite plus élevés, précise le même responsable.

**Expo 2025 Osaka-Kansai au Japon****Inauguration du pavillon Algérie**

**L**e pavillon Algérie à l'exposition universelle "Expo 2025 Osaka-Kansai" au Japon, inauguré dimanche, sera une occasion pour les visiteurs de découvrir la profondeur civilisationnelle de l'Algérie et de connaître les atouts économiques et touristiques dont elle dispose ainsi que les opportunités d'investissement offertes. La cérémonie d'inauguration du pavillon Algérie s'est déroulée sous la supervision du commissaire général de la participation de l'Algérie à l'exposition, Abdellah Bouguendoura, et le Chargé d'affaires par intérim auprès de l'ambassade d'Algérie à Tokyo, Mourad Arab, qui ont inspecté le circuit des visiteurs où est présentée l'histoire de l'Algérie, depuis la préhistoire en passant par les différentes périodes jusqu'à l'Algérie d'aujourd'hui. Dans une déclaration à cette occasion, M. Bouguendoura a souligné que ce pavillon "évoque la profondeur historique de l'Algérie et met en avant sa position géopolitique stratégique ainsi que les énormes potentialités économiques dont elle dispose et les opportunités d'investissement offertes". Dès

l'inauguration, le pavillon a connu l'affluence d'une centaine de visiteurs, toutes nationalités confondues, notamment des Japonais qui ont exprimé leur admiration pour ce qui est exposé, exprimant leur volonté de visiter l'Algérie. A ce propos, un visiteur japonais s'est dit étonné de voir un tramway dans une ville saharienne. Son ami a déclaré, de son côté, qu'"il ne savait pas que l'éducation et les soins étaient gratuits en Algérie, contrairement à son pays, ce qui est, a-t-il dit, une chose positive notamment pour les enfants". Un autre visiteur japonais a confié que jusque là, il n'avait aucune connaissance de l'Algérie, mais grâce à ce pavillon, il a pu se faire une idée du pays. "L'Algérie a un avenir prospère, d'autant que la majorité de sa population sont des jeunes, contrairement au Japon", a déclaré un autre visiteur, souhaitant l'ouverture de lignes aériennes directes entre les deux pays. Le pavillon a accueilli des visiteurs d'autres pays qui ont été séduits par les infrastructures développées dont dispose l'Algérie dans divers domaines. A cette occasion, M. Bouguendoura, accom-

pagné de M. Arab, a reçu une délégation du pavillon de la République de Serbie participant à l'exposition. Après avoir sillonné les différents stands du pavillon algérien, les deux parties ont évoqué les préparatifs de l'Expo 2027 prévue du 15 mai au 15 août 2027 à Belgrade. Les activités du pavillon algérien à l'Expo 2025 Osaka-Kansai se poursuivront jusqu'au 13 octobre prochain sous le thème "Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain". L'Expo 2025 Osaka-Kansai, l'une des plus importantes expositions universelles, devrait accueillir plus de 28 millions de visiteurs et participants du monde entier, offrant ainsi à l'Algérie une précieuse opportunité pour renforcer sa présence sur la scène internationale et tisser de nouveaux partenariats dans divers domaines. Pour rappel, l'Algérie a pris part aux expositions universelles et internationales de Montréal (1967), d'Osaka (1970), de Séville (1992), de Lisbonne (1998), de Saragosse (2008), de Shanghai (2010), de Yeosu (2012), de Milan (2015), d'Astana (2017) et de Dubaï (2020).

**Droits de douanes****«Le monde risque d'entrer en récession»**

**L**e PIB mondial pourrait se contracter de 0,7 % d'ici 2040 en raison de la hausse des droits de douane imposée par les États-Unis et des contre-mesures prises pour y répondre, a mis en garde vendredi une économiste de premier plan des Nations Unies. À plus long terme, Pamela Coke-Hamilton, la directrice du Centre du commerce international (ITC), estime que les mesures américaines pourraient renforcer certains échanges commerciaux encore inexploités à l'échelle régionale. « Je pense que les chaînes d'approvisionnement évolueront et les alliances mondiales seront réévaluées. Il y aura également des changements géopolitiques et économiques », a prédit Mme Coke-Hamilton, lors d'une conférence de presse à Genève. L'économiste onusienne prononçait ses remarques deux jours après l'annonce par la Maison Blanche d'une suspension de 90 jours de la hausse des droits

de douane initialement décidée par l'administration Trump à l'encontre de nombreux pays, à l'exception de la Chine, toujours ciblés par les mesures tarifaires américaines. Mme Coke-Hamilton a souligné que les exportations de certains pays avaient d'ores et déjà été « fortement impactées » par les changements radicaux apportés à la politique commerciale de Washington. « Le Mexique, la Chine et la Thaïlande, mais aussi des pays d'Afrique australe, sont parmi les plus touchés, aux côtés des États-Unis eux-mêmes », a-t-elle affirmé. La décision de mercredi ramène selon elle à un niveau encore élevé de 10 % les droits de douane américains - cette taxe sur les importations prélevée sous la forme d'un pourcentage de la valeur du produit, dont le coût supplémentaire pour l'exportateur est souvent répercuté sur le consommateur. Les importations chinoises, elles, sont désormais taxées à hauteur de 145 % supplémentaires.

En réponse, la Chine a relevé ses droits de douane sur les exportations américaines de 125 %. Si cette situation persiste, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime que les échanges commerciaux entre la Chine et les États-Unis pourraient chuter de 80 %. Mme Coke-Hamilton a toutefois souligné que les échanges entre ces deux pays ne représentent que « 3 à 4 % du commerce mondial ». Au total, elle estime que le commerce international pourrait chuter de 3 % en raison de ces mesures et que le PIB mondial pourrait diminuer de 0,7 % d'ici 2040. Selon l'économiste, les premières réactions à ces mesures modifient déjà la structure du commerce international. Les exportations mexicaines, par exemple, ont commencé à délaisser les marchés américains, chinois et européens, pour réaliser des « gains modestes » au Canada, au Brésil « et, dans une moindre mesure, en Inde ». D'autres pays ont suivi le mouvement, notamment le Vietnam, dont les exportations « se détournent des États-Unis, du Mexique et de la Chine », tout en « augmentant considérablement » en direction de l'Union européenne, la République de Corée et d'autres pays, a précisé Mme Coke-Hamilton, dont l'agence onusienne offre une assistance aux pays en développement. Le problème des économies émergentes est qu'elles sont moins bien équipées pour « pivoter » face aux « instabilités », a-t-elle poursuivi, car elles manquent souvent de la diversité industrielle et de la capacité à ajouter de la valeur aux matières premières des pays plus industrialisés. Les partenaires commerciaux des États-Unis les plus vulnérables sont selon elle le Lesotho, le Cambodge, le Laos, Madagascar et le Myanmar.

Mission médicale du Hadj 2025

## Le ministère de la Santé organise une journée de sensibilisation

**L**e ministère de la Santé a organisé, dimanche à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSMP) d'Alger, une journée de sensibilisation au profit des membres de la mission médicale devant se rendre aux Lieux Saints dans le cadre de la saison du Hadj (1446 H/2025).

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, M. Hadj Maati, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi a appelé les équipes médicales et paramédicales, composées de 114 membres, à préserver "l'image honorable" de la mission médicale algérienne qui occupe désormais les premiers rangs parmi les pays musulmans participant à l'organisation de la saison du Hadj. Evitant les dispositions prises pour

garantir la sécurité des pèlerins au nombre de 41300 cette saison, le ministre a cité la mise en place de commissions médicales de wilayas pour superviser les examens médicaux des candidats au pèlerinage, afin de renforcer le contrôle médical préalable et assurer les vaccins obligatoires.

La quantité de médicaments et de matériel médical acheminée en Arabie Saoudite au profit des pèlerins algériens s'élève à "six tonnes", a fait savoir le ministre. Entre autres dispositions, la création de deux unités centrales d'hospitalisation à Médine et à la Mecque, ainsi que huit (08) unités de proximité et une unité médicale à l'aéroport de Djeddah, a ajouté le ministre. Pour sa part, le chef de la mission médi-

cale, inspecteur central au ministère de la Santé, Mahmoud Dahmane a précisé que la mission, composée de médecins spécialistes, de psychologues, d'infirmiers et de pharmaciens, veillera 24h/24 à assurer le confort des pèlerins et à répondre à toutes leurs préoccupations sanitaires. Outre les unités médicales de proximité, des unités médicales mobiles seront mobilisées pour prendre en charge les hadjis algériens qui pourraient faire face à une urgence médicale lors de l'accomplissement des rites du Hadj, a indiqué le responsable. Le premier vol à destination des Lieux Saints est prévu pour le 10 mai prochain pour le transport des membres de la mission médicale ainsi qu'un nombre de pèlerins.

Hadj 1446h (2025)

## Le directeur de l'ONPO passe en revue les derniers préparatifs

**L**e directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra, Taher Braik a passé en revue, dimanche, devant la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN), les derniers préparatifs de la saison du hadj 1446H/2025 et le déroulement des opérations relatives à la Omra pour la saison actuelle. A ce propos, M. Braik s'est félicité du grand intérêt que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde

au hadj, rappelant sa décision portant l'allocation du hadj à 1000 dollars avec un quota supplémentaire de 2000 livrets du hadj au profit des citoyens âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits au moins dix (10) fois voire plus au tirage au sort et n'ont pas eu la chance d'être sélectionnés.

Il a également salué la décision du président de la République pour la prise en charge, par l'Etat, des frais additionnels du Hadj et le maintien du montant fixé lors de la saison dernière et estimé à 84 millions de centimes. Concernant la Omra,

M. Braik a indiqué qu'une réunion s'est tenue, hier samedi, avec les syndicats représentants les agences de tourisme participant à cette saison pour le suivi de leurs préoccupations. Il a rappelé, dans ce contexte, l'octroi d'autorisations à 552 agences de tourisme et de voyages pour l'organisation de la Omra et 412 autorisations de sous-traitance au profit d'autres agences, via "le portail algérien de la Omra", soulignant que le nombre d'inscrits sur la base de données de ce portail a atteint pour cette saison "409.000 pèlerins".

Impliqués dans des affaires de diffusion de contenus indécentes

## 02 individus arrêtés par la police d'Alger



**L**es services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux individus, impliqués dans des affaires de diffusion de contenus indécentes, à travers la publication de photos et de vidéos de séances de tatouage attentatoires à la vie privée des personnes», précise la même source. Les investigations menées par la section de lutte contre les atteintes aux mœurs, en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité, ont abouti à «l'arres-

les réseaux sociaux de publications à contenu indécent, notamment des photos et des vidéos de séances de tatouage attentatoires à la vie privée des personnes», précise la même source. Les investigations menées par la section de lutte contre les atteintes aux mœurs, en coordination avec la brigade de lutte contre la cyb-

riminalité, et la saisie du matériel de tatouage et ses accessoires, d'une imprimante laser, d'un ordinateur portable, de deux téléphones portables et d'une somme en monnaie nationale de 1,6 million de DA». Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, selon la même source.

**Adrar**

## Saisie de 66 kg de cocaïne

**S**oixante-six (66) kg de cocaïne ont été saisis, vendredi à Adrar, lors d'une opération qualitative effectuée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée multiforme et dans la continuité des efforts visant à endiguer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, des Douanes algériennes et de la Sûreté nationale ont appréhendé vendredi 11 avril 2025, lors d'une opération qualitative effectuée au niveau du secteur militaire d'Adrar en 3e Région militaire, un narcotrafiquant et saisi 66 kilogrammes de cocaïne", précise la même source. "Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP mobilisées le long des frontières nationales, à lutter contre la criminalité organisée et à préserver la stabilité et la sécurité du pays", ajoute le communiqué.

## A Sétif et Laghouat Deux accidents de la circulation font 24 blessés

**U**n accident de la route, survenu dans la nuit de dimanche à lundi sur la RN 75 près de Djellal (Sétif), impliquant un bus reliant Khencela à Alger, a fait 14 blessés, dont 10 victimes ont été hospitalisées. Selon la DGPC, le véhicule a dévié avant de se renverser vers 1h18. Les secours sont rapidement intervenus pour prendre en charge les victimes. Les causes de l'accident restent inconnues, mais une enquête a été ouverte. Par ailleurs, un autre accident entre un bus de transport de voyageurs et un camion s'est produit à Laghouat. Les secours sont intervenus vers 23h53 pour prendre en charge les victimes. Le bilan est lourd: 10 personnes ont été blessées, toutes évacuées vers l'hôpital local. Là aussi, une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes de ce sinistre.

Candidats libres pour le BAC et le BEM 2025

## Voici la date des épreuves d'éducation physique et sportive

**L**e ministère de l'Éducation nationale a indiqué, ce lundi, que l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les candidats libres (BEM et BAC) se déroulera du 7 mai au 19 mai prochains. «Le ministère de l'Éducation nationale informe tous les candidats libres aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat de l'enseignement secondaire, session 2025, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive se déroulera du mercredi 07 mai au lundi 19 mai 2025», indique le communiqué. Selon le même communiqué «les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive doivent retirer leurs convocations sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) en utilisant leur identifiant et mot de passe, et ce du mardi 15 avril au mardi 6 mai 2025», et ce sur les sites [bem.onec.dz](http://bem.onec.dz) et [bac.onec.dz](http://bac.onec.dz).

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'EL BAYADH**  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES**  
**NIF : 099632010774718**

**Avis d'attribution provisoire des marchés :**

En application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 article 65 alinéas 2 , l'office de promotion et de gestion immobilière d'EL BAYADH porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence des capacités minimales n° 22 du 17/03/2025, portant la Réalisation des travaux des 80/2000 logements publics locatifs y compris VRD à ROGASSA programme Année 2024, que les marchés sont attribués provisoirement à les ETB suivant :

Site	Entreprise	Projet	NOTE TECH	Délais	Montant de L'offre	Montant de Corriger	Remarque
ROGASSA	SARL BETA	Réalisation des travaux des 80/2000 logements publics locatifs y compris VRD	54 P	10 Mois	273 597 867.62 DA	273 597 867.62 DA	OFFRE UNIQUE

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire des marchés, à prendre la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'OPGI d'El Bayadh dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère parution du présent avis d'avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEPE N°2531005569 15.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA SIDI BEL ABBES  
Code NIF : 408015000022082

مديرية الأشغال العمومية  
لوالية سيدى بلعباس

**AVIS DE PROROGATION DE DELAI**

(Code ANEP N°2531004595)

Conformément aux dispositions de l'article 75 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au deuxième avis d'appel d'offres ouvert avec des capacités minimales paru dans les Quotidiens : « le carrefour d'Algérie » et « الجمودية » en date du 24.03.2025 concernant le projet suivant :

**Entretien des Routes Nationales -Exercice 2025-**  
**1/Entretien courant**

- Fournitures de voirie
  - Lot N°1 : Équipement de la signalisation  
Signalisation verticale
  - Lot N°2 : Fourniture d'emulsion
  - Lot N°3 : Fourniture d'enrobés à froids
  - Lot N°4 : Fourniture de Matériaux
  - Lot N°5 : Outilage
- Acquisition De Moyens

Que la date limite de dépôt des offres est prorogée au : **20.04.2025** à 13h 30mn, l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 h.

MOTIF : Corrections sur le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif du LOT N° 04 (Fourniture de Matériaux)

**LE DIRECTEUR**

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2531005560 15.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE NAAMA  
NIF: 415024000045205

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF AU L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2025 (2 eme)****Réalisation et équipement d'un lycée type 800 à la commune de Naama Ouest**

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 08/2025 (2 eme) relatif à la réalisation d'un lycée type 800 à la commune de Naama Ouest paru aux, qu'à l'issue de l'analyse des offres, l'appel d'offre est attribué conformément au tableau sus dessous :

LOT	ENTREPRISE RETENUE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT PROPOSE APRÈS CORRECTION En TTC (DA)	DELAI (MOIS)	OBS
Lot N°08 : Eclairage Extérieur + Poste Transformateur (GC + PT)	BENSLIMANE ABDELOUAFI NIF : 172450200245142	43,00	16 275 273,00	05 mois	Moins disant

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public ou le BOMOP.

**LE DIRECTEUR**

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2531005833 15.04.2025

Plus de 84 km de «souterrains» d'Oran, une vraie problématique écologique

## Le wali décide la création d'une Unité «Ovoïdes»

Par B. Habib

**L**e wali d'Oran, Samir Chibani, a pris dimanche la décision de créer pour la première fois une Unité géologique appelée «Ovoïdes» d'Oran qui servent à évacuer les eaux d'assainissement et pluviales vers la mer dans un contexte qui permet sur la base des données cartographiques établies, de reconstruire la formation et la circulation de nappes d'eau enfouies sous le sol. Cette décision qualifiée par le Chef de l'Exécutif local comme étant «l'Urgence des Urgences» a été prise lors des travaux d'une Journée d'études sous le thème «Cohésion territoriale et développement urbain durable» présentée par M Belkhatir Professeur dans l'urbanisme également expert en transition écologique à l'université de Paris. Cette opération importante consiste en effet en la réhabilitation et l'entretien de plus de 80 km ovoïdes de la ville d'Oran dont les travaux seront lancés sur le terrain une fois le diagnostic par le bureau d'études désigné sera achevé. Le wali a indiqué que la ville comprend 84 km Ovoïdes souterrains et entre cinq (5) à six (6) ravins (oueds) et la première des missions auxquelles se verra confiée cette unité «Ovoïdes» portera sur l'oued Rouina» a-t-il annoncé devant cadres, responsables, PAPC et chercheurs. Cet oued, rappelons-le, se trouve en dessous de la rue Emir Abdelkader et le Bou-

levard «ALN» le Front de mer et sa conduite principale va à l'«Ovoïde» se déversant à la mer. Des ravins autrefois présents et parcourant l'emplacement actuel du Centre-ville d'Oran ont été partiellement ou complètement combinés par l'expansion urbaine sachant pertinemment qu'Oran est aujourd'hui implantée entre deux ravins des plus importants du point de vue impact écologique multidimensionnel, à savoir le «Ravin Blanc» à l'Est et le Ravin «Rouina» dit aussi «Oued Rouina» à l'ouest. L'origine de la localisation de la ville d'Oran tient pour référentiels à l'existence des oueds qui jouaient jadis un rôle locomoteur majeur dans l'équilibre géographique de la région. De même que le wali qui s'exprimait devant la problématique suscitée par la croissance urbaine et démographiques avec ce qu'elle suppose comme congestion, expansion démographique, saturation de réseaux, entre autres routiers et défis de la préserver contre les risques divers dont les inondations, les séismes et la sécheresse notamment, a également ordonné de donner de l'importance à la réhabilitation aux zones humides classées dont trois se trouvant, selon ses déclarations, dans une situation peu enviable et qui sont les zones «Oum Ghelass» (Oued Tléstat), Télamine et «Daya Morsli». Ce séminaire sur le développement urbain durable impose désormais un nouveau concept des aménage-

ments et de l'urbanisation qui selon les termes du Professeur Belkatir «est passée d'un état informe à une urbanisation de fait et non de droit». Il suggère, dans ce contexte, qu'un modèle urbain soit édifié pour la wilaya d'Oran avec notamment la construction de quartiers écologiques et des villes intelligentes et bioclimatiques. Pour faire face à tous ces défis et enjeux, le chercheur dira que la conception des villes d'une manière générale doit se faire d'une façon raisonnée et non pas dans un éclatement spatial, comme il propose le changement du concept «lutte» contre certains phénomènes par «l'adaptation».. Développant l'autre problématique mondiale liée aux «Villes saturées» et le recours de plus en plus aux constructions en campagne ou dans la nature avec ce qu'il a conduit de phénomènes dans certains pays comme l'Algérie, référence à la prolifération des constructions illicites et des bidonvilles ainsi que les efforts colossaux déployés par l'Etat, le chercheur explique à travers ses recherches que 1 milliard de personnes vivent dans les taudis dans le monde et que ce chiffre est appelé à augmenter pouvant atteindre d'ici 2025 3,5 milliards de taudis». Il estime par ailleurs que «03% de personnes vivant à la surface produisent plus de 70% d'émissions de dioxyde de carbone et consomment entre 60 et 80 % d'énergie ce qui est anormal.

Salon international de la santé (Simem)

## Le développement de la médecine de précision en Algérie, objet d'une conférence à Oran



**L**e développement de la médecine de précision en Algérie a fait objet d'une conférence animée par le chercheur biologiste computationnel et moléculaire, Touati Benoukraf, dans le cadre des journées scientifiques du Salon international de la santé (Simem), clôturé samedi au Centre des conventions à Oran. M. Benoukraf qui détient la Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en bio-informatique pour la médecine personnalisée à la Faculté de médecine de l'Université Memorial de Terre-Neuve, a mis l'accent sur l'importance de «développer une approche novatrice, basée sur la médecine de précision», laquelle repose sur «l'analyse approfondie du génome humain, afin d'adapter les traitements aux spécificités génétiques de chaque individu». Il a expliqué que «certaines mutations génétiques sont propres à des populations spécifiques», précisant que «la compréhension des singularités permettra à l'Algérie de concevoir des thérapies adaptées à

situation Memoriale de Terre-Neuve, a mis l'accent sur l'importance de «développer une approche novatrice, basée sur la médecine de précision», laquelle repose sur «l'analyse approfondie du génome humain, afin d'adapter les traitements aux spécificités génétiques de chaque individu». Il a expliqué que «certaines mutations génétiques sont propres à des populations spécifiques», précisant que «la compréhension des singularités permettra à l'Algérie de concevoir des thérapies adaptées à

ses citoyens et de répondre plus efficacement aux maladies qui les touchent». Pour ce même spécialiste, le développement de la médecine de précision repose sur trois axes: la formation, l'écosystème technologique et les infrastructures de données, ajoutant que le développement de la médecine de précision «n'est pas une exception algérienne» et que «tous les pays passent par cette phase». Certains d'entre eux sont «plus avancés, d'autres vont suivre», a-t-il mentionné.

Lutter contre le cancer

## 2,6 milliards DA alloués à la wilaya d'Oran

**U**ne enveloppe budgétaire de 2,6 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'Oran dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer. Le directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, a précisé que l'immunothérapie, utilisée depuis trois ans à Oran pour près d'une centaine de cas, sera renforcée au niveau de l'établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 1954, du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran, de l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), ainsi que du Centre de lutte contre le cancer de Misserghine. Le même responsable a souligné que «l'immunothérapie constitue un grand progrès dans la prise en charge des différents types de cancers», ajoutant que «son utilisation dans les établissements de santé reflète les efforts de l'Etat pour garantir l'accès aux innovations thérapeutiques et améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer». L'immunothérapie consiste à stimuler ou à moduler le système immunitaire du patient afin qu'il puisse mieux reconnaître les cellules cancéreuses et les détruire plus efficacement, expliquent les spécialistes. Contrairement aux traitements traditionnels comme la chimiothérapie, qui ciblent directement les cellules cancéreuses, l'immunothérapie renforce les défenses naturelles de l'organisme. Cette enveloppe budgétaire sera également destinée à l'acquisition d'un robot chirurgical pour l'établissement hospitalier universitaire «1er Novembre 1954» d'Oran, selon Boutouaf, qui a ajouté que le cahier des charges du projet a été élaboré et transmis au ministère de tutelle pour approbation. Il a précisé que «le robot chirurgical est un dispositif médical assisté par ordinateur, qui aide les chirurgiens à réaliser des opérations avec plus de précision, de souplesse et de contrôle que la chirurgie traditionnelle», ajoutant qu'il sera utilisé pour plusieurs types d'interventions, notamment celles liées aux tumeurs cancéreuses.

## Brèves d'Oran

Par A.Kader

### 05 blessés dans un renversement d'un bus sur la N°11

Dans l'après-midi de la journée d'avant-hier, aux environs de 14h 30mn, la route nationale N°11 a été le cadre d'un grave accident qui a fait 05 blessés, dont 03 grièvement touchés. Les 03 victimes ont été blessées dans différents endroits de leurs corps. A l'arrivée des secouristes de la protection civile, 02 autres victimes ont été découverts en état de choc avancé. Selon une source bien informée, l'accident en question a eu lieu dans le territoire de la commune de Hassi Ben Okba. Les causes de cet accident est le renversement d'un bus. Une enquête a été ouverte.

### Intoxication au monoxyde de carbone: Une femme échappe à une mort certaine

Avant hier, vers 11 h 40 mn, les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran, ont été alertés suite à une fuite de monoxyde de carbone qui s'est dégagé d'un chauffe-eau. A leur arrivée au domicile indiqué, situé au niveau de Hédi El Moustakbel dans la commune de Gdyel, les secouristes ont découvert une femme de 40 ans dans un état critique. La victime a été secourue avant d'être évacuée vers les services d'urgence de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur cette intoxication.

### Boutlélis: 06 blessés dans une collision entre voitures

En fin de la journée d'avant-hier, 02 voitures sont entrées en collision sur la route nationale N°2, dans la commune de Boutlélis. Bilan de cet accident : 06 blessés grièvement atteints. Les victimes ont été blessées dans différents endroits de leurs corps. Les victimes ont été secourues par les secouristes de la protection civile avant d'être évacuées vers les services des urgences de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes de cet accident.

Adrar

## Ghrieb procède à la remise en service de la cimenterie de Timegtane



**L**e ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, samedi à Adrar, à la remise en service de la cimenterie de Timegtane, dans la wilaya d'Adrar, relevant du groupe des ciments d'Algérie Gica. Des efforts louables ont été fournis par le groupe Gica et les entreprises publiques, dans des conditions "difficiles" et "complexes", pour le redémarrage intégral de cette unité industrielle, selon les standards requis, a affirmé le ministre lors de l'opération de redémarrage de cette structure, après l'inspection de certaines de ses installations. Après avoir pris connaissance du processus de production de sacs de ciment, M. Ghrieb a indiqué que "le redémarrage de cette structure, en un laps de temps ne dépassant pas un mois, reflète la forte volonté des hautes instances du pays de relever le défi et de relancer cette entité économique au service du développement local et national". "Cette cimenterie constitue un acquis socioéconomique pour la région", a souligné le ministre, évoquant l'engagement des pouvoirs publics à réintégrer l'ensemble des cadres ayant travaillé dans cette installation.

Saïda

## Pose de la première pierre pour la réalisation de deux établissements scolaires

**L**a première pierre pour la réalisation des projets de deux nouveaux établissements scolaires a été posée, jeudi à Saïda, dans le but d'améliorer les conditions de scolarité des élèves. Le wali, Amoumen Mermouri, a supervisé la pose de la première pierre de la réalisation, à haï Salam 2, d'un nouveau lycée dans le cadre du programme des quartiers intégrés, indique-t-on. Le lycée aura une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques et comprendra 34 classes, une salle de sport, un terrain de sport avec une pelouse artificielle, ainsi qu'un bloc administratif, deux salles, l'une destinée aux enseignants et l'autre à la lecture. Dans le quartier "Dahr Chih", il a été procédé également à la pose de la première pierre d'une école primaire de type 2, qui sera réalisée sur une superficie de 4.100 mètres carrés. Le futur établissement scolaire disposera de deux blocs, administratif et pédagogique, ainsi que d'un terrain de sport doté d'une pelouse en gazon artificiel et des logements de fonction.

Théniet El Had (Tissemsilt)

## Un trafiquant de drogue arrêté

**L**es services de la police judiciaire mobile relevant de la sûreté de daïra de Théniet El Had (wilaya de Tissemsilt) ont récemment réussi une belle opération dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. Grâce à des informations précises, les policiers ont pu interroger un individu soupçonné de vendre de la drogue en plein centre-ville. Après avoir localisé le véhicule utilisé par le suspect, les forces de l'ordre ont mis en place une opération ciblée ayant permis son arrestation. Une fouille du véhicule a mené à la découverte d'une plaque de cannabis (kif traité) d'un poids de 100,74 grammes, soigneusement dissimulée dans un sac en plastique. La police a également saisi la somme de 8000 dinars, supposée provenir de la vente de la drogue. Le mis en cause a été placé en garde à vue et un dossier judiciaire a été établi à son encontre. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El Had.

Abdenour M.

Sidi Bel Abbès

## Une délégation palestinienne en visite à l'université Djillali Liabes

Par Mohamed Nouar

**L**'Université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbès a récemment été le théâtre d'une rencontre significative, marquée par la visite d'une délégation de haut rang de l'ambassade de l'État de Palestine en Algérie. Accueillie par le professeur Bouziani Merahi, recteur de l'institution, la délégation, menée par le docteur Ashraf Abou Amer, conseiller à l'ambassade, a souligné la profondeur des liens unissant les deux nations, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette visite, à laquelle ont participé le vice-recteur chargé des relations extérieures ainsi qu'un collège de doyens et de cadres académiques, s'inscrit dans une dynamique de consolidation des partenariats intellectuels et humains. L'expression de gratitude de la délégation palestinienne envers les efforts constants déployés par l'Algérie en faveur des étudiants palestiniens a résonné avec force. Au-delà de l'octroi de places au sein de ses institutions, l'Algérie s'engage à cultiver un environnement académique d'excellence, propice à l'élosion des talents et à l'acquisition de compétences pointues. La reconnaissance par la délégation du prestige académique de l'Université Djillali Liabes témoigne de l'attractivité croissante de cette institution pour les étu-



dants palestiniens en quête d'une formation de haut calibre. Cette appréciation mutuelle souligne l'importance de l'échange intellectuel comme vecteur de rapprochement et de compréhension entre les peuples. Le programme de la visite a inclus une immersion au cœur de la faculté de médecine, fleuron de l'université. La délégation a pu constater la modernité des infrastructures, des amphithéâtres aux laboratoires de pointe, en passant par l'intégration fluide de l'hôpital universitaire au cursus. Cette immersion a permis d'appréhender concrètement l'écosystème d'apprentissage holistique offert aux étudiants, conjuguant rigueur théorique et application pratique. Le point culminant de cette interaction a résidé dans une rencontre directe et interactive entre la délégation et les étudiants palestiniens

## Start-up à Mostaganem Avec NESDA, la formation professionnelle amorce ses projets

Par Charef Kassous

**A** l'instar des autres wilayas du pays, le secteur de l'enseignement et de la Formation professionnels met en marche ses mécanismes afin d'impulser la création d'entreprises issues des idées novatrices de ses stagiaires porteurs de projets. Cette vision s'inscrit dans la stratégie des pouvoirs centraux qui consiste à conforter la créativité au profit de l'économie nationale. Il est vrai qu'en Algérie, ce vivier de jeunes entrepreneurs est dûment encadré et contribuera, sans nul doute, à la création de richesses, de l'emploi et de la prospérité économique. Dimanche 03 avril, tous les acteurs de cet ambitieux projet se sont réunis pour une journée de sensibilisation organisée par la DEFP et de NESDA à l'intention des stagiaires de l'INSFP de la wilaya de Mostaganem. Pour mieux assimiler le nouveau système de NESDA qui repose sur l'accompagnement par la formation comme condition essentielle pour bénéficier d'un appui financier, tous les acteurs du projet ont participé à cette rencontre. Encadrée par Mrs Med Ghanem Sebbar, directeur de wilaya de l'Enseignement et la Formation professionnelle et Mr Hakim Bekkadou, directeur de wilaya de «National Entrepreneur Support And Development Agency», cette journée a vu la présence de plusieurs intervenants ayant déjà une expérience dans l'incubation, l'accompagnement et la formation des futurs jeunes en-



trepreneurs. Il est certain que la formation professionnelle reste un secteur clé qui contribue à assurer aux jeunes une réussite fondée sur une approche économique innovante visant à répondre aux aspirations des stagiaires favorisant ainsi une économie dynamique et prospère. Un slogan «Formation=emploi» reste une équation visionnaire qui œuvre, grâce aux efforts conjugués des encadreurs, à asseoir chez les jeunes l'esprit entrepreneurial chez les sortants des instituts. Cette rencontre a été riche et a fait profiter des expériences des encadreurs des mécanismes d'accompagnement de l'Université Abdelhamid Ibn Badis, lesquels ont largement expliqué les perspectives de création d'entreprise insistant sur la persévérance et l'engagement des porteurs de projets innovants. L'Agence NESDA a marqué sa présence qui a consciencieusement porté sur les principales procédures à suivre par les porteurs de projets dans le cadre du dispositif, ainsi que les conditions de financement. Les enseignants encadreurs de l'institut ont aussi contribué à encourager mettant en exergue la qualité des rapports dans l'accompagnement et les relations de coopération avec tous les partenaires engagés le fameux projet des start-ups. Faut-il souligner, enfin, qu'à Mostaganem, le travail en amont est concrétisé et cette journée en témoigne, mais le maillon des opérateurs économiques, ceux qui nécessitent ces projets innovants, exige, dans ce parcours, une approche concertée afin de garantir plus de succès aux jeunes.

Guelma

## Plantation de tomates industrielles sur une superficie de 3.600 hectares

**L**a campagne de plantation de tomates industrielles, en cours dans la wilaya de Guelma au titre de la campagne agricole 2024-2025, vise à planter une superficie totale de 3.600 hectares, soit une «augmentation significative» par rapport à la saison précédente, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). L'inspecteur phytosanitaire de la DSA, Imed Ferrah a indiqué à l'APS, en marge d'une journée de sensibilisation sur «la maîtrise des techniques de la culture de la tomate industrielle» organisée dans une exploitation privée de la commune de Boumahra-Ahmed, que les superficies plantées sont «susceptibles de dépasser l'objectif fixé au regard des indicateurs positifs observés, cette saison, sur le terrain et des conditions climatiques favorables».

M. Ferrah a ajouté que les superficies plantées depuis le début de la campagne de plantation de tomates industrielles, en mars dernier, est de l'ordre d'environ 3.000 hectares, «en attendant l'entame de la mise en terre dans les régions ouest et sud de la wilaya où la plantation commence, généralement, en retard en raison de



la nature du terrain dans ces zones, à savoir les communes d'Oued Zenati, d'Ain Makhlouf, d'Ain Reggada et de Tamlouka». Selon la même source, les superficies à planter cette saison «renforcent la position de la wilaya de Guelma s'agissant de la filière de la tomate», et représentent une «augmentation relative» des superficies plantées comparativement à la dernière saison agricole au cours de laquelle 3.380 hectares avaient été plantés. L'accroissement des surfaces vouées à cette culture stratégique «aura une répercussion directe sur l'augmentation attendue de la produc-

tion de tomates industrielles au cours de la présente campagne, améliorant ainsi les résultats obtenus au cours de la dernière campagne qui s'était soldée par une production de 3 millions de quintaux avec un rendement de 950 quintaux par hectare», a encore indiqué l'inspecteur phytosanitaire. La journée de sensibilisation s'est déroulée en présence d'agriculteurs et de représentants d'organismes et d'organisations professionnelles actif dans cette filière, tels que la chambre de l'agriculture et le bureau local de l'Union nationale des paysans algériens.

Béjaïa

## Multiplication des actes d'agression et de vol sur le réseau de gaz naturel

Par Hocine Smaâli

**L**es actes d'agression et de vol, visant le réseau de gaz naturel, dans la wilaya de Béjaïa, connaissent une recrudescence, selon les chiffres communiqués par la Direction de distribution de la Sonelgaz de la wilaya. Au cours du premier trimestre de l'année en cours, pas moins de 85 agressions ont été recensées sur les installations de distribution de gaz dont 11 actes de vol. Ces incidents, répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya, ont provoqué des perturbations dans l'alimentation en énergie, pour plus de 200 clients. «Ces agressions affectent directement la qualité et la continuité du service fourni à nos clients», indique la Direction dans un communiqué, en soulignant la fragilité des réseaux face à ce phénomène.

ne, souvent causé par des intervenants tiers opérant sur la voie publique. Selon le même document, ces actes de vandalisme constituent «le principal facteur de rupture ou de perturbation de la fourniture en gaz naturel», impactant particulièrement les ménages, les établissements scolaires et les industriels. Face à chaque incident, les équipes de Sonelgaz interviennent rapidement pour sécuriser les lieux et limiter au maximum la durée des coupures. Toutefois, les pertes en gaz sont qualifiées de «pertes sèches», s'ajoutant aux coûts de réparation importants. Outre les agressions, un autre phénomène préoccupant gagne du terrain : celui des vols ciblant les colonnes montantes et les branchements individuels. Durant le premier trimestre de cette année en cours, 11 actes de vol ont été signalés, notamment au pôle

urbain Ighzer Ouzarif. Ces faits ont systématiquement donné lieu à des plaintes déposées auprès des autorités compétentes. Malgré les campagnes de sensibilisation, les atteintes au réseau persistent. Elles exposent à des risques accrus d'incendies et d'explosions, souvent provoqués par des interventions anarchiques de particuliers, ignorant les consignes de sécurité. La Direction de distribution de la Sonelgaz à Béjaïa affirme être «pleinement mobilisée pour assister et orienter tout intervenant autorisé sur la voie publique», afin de prévenir les accidents et éviter des interruptions inutiles dans la fourniture d'énergie. Enfin, elle appelle les citoyens à signaler tout acte suspect ou toute perturbation du réseau en composant le numéro vert 33 03, mis à disposition pour la sécurité du réseau électrique et gazier.

Ain Defla

## 4,7 millions m<sup>3</sup> d'eau mobilisés pour l'irrigation d'appoint des céréales

**U**ne quantité de 4,7 millions de mètre cube d'eau a été mobilisée pour assurer l'irrigation d'appoint des céréales à partir de deux barrages dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale des ressources en eau. Le volume d'eau en question sera mobilisé à partir des barrages «Derder» dans la commune de Tarik Ibn Ziad avec un apport de 1 millions m<sup>3</sup> et du barrage «Ghrib» à Oued Chorfa avec une quantité de 3.7 millions m<sup>3</sup>, a indiqué à l'APS, le directeur des ressources en eau, Rabah Bekhtiar. Le même responsable a ajouté que cette ressource assurera

l'irrigation des céréales se trouvant sur la plaine de Khemis Miliana, appelée aussi plaine du Haut-Chélif, dans le but de compenser le manque en pluviométrie enregistré cette année. Pour ce qui est des 3,7 millions m<sup>3</sup> du barrage «Ghrib», M. Bekhtiar a fait savoir qu'un volume de 2,5 millions m<sup>3</sup> est destiné à l'irrigation des céréales et 1,2 million m<sup>3</sup> réservé pour les superficies du tournesol. Une quantité d'eau sera également lâchée pour irriguer les parcelles de céréales situées aux bords des oueds, notamment au niveau de barrage de Derder, dont le lâcher a été commencé la semaine dernière, a-t-on souligné. La

superficie céréalière irriguée jusqu'à la fin du mois de mars dernier était de près de 7.000 ha, selon les services agricoles qui tablent sur une superficie globale des céréales irriguée de 13.000 ha. Pas moins de 1.470 forages et de 1.790 puits ont été utilisés dans l'irrigation des différentes cultures à travers la wilaya durant la saison agricole 2023/2024, a-t-on souligné à la DSA. Pour rappel, une superficie de plus de 74.000 ha a été réservée la céréaliculture à Ain Defla durant la campagne 2024/2025, dont 56.000 ha de blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre et 3.300 ha pour l'avoine et 13.500 ha réservés pour l'orge, a-t-on souligné.

Port d'Alger

## Extinction d'un incendie à proximité, aucun dégât humain

**L**es services de la Protection civile ont éteint un incendie qui s'est déclaré dans l'enceinte d'une entreprise située à proximité du Port d'Alger sans faire de dégâts humains, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les éléments de la Protection civile sont intervenus vendredi soir vers 20h40 suite au déclenchement d'un incendie dans l'enceinte d'une entreprise située à proximité du Port d'Alger dans la commune d'Alger Centre, précisant que l'incendie a été maîtrisé vers 21h15 sans qu'aucun dégât humain ne soit enregistré. L'opération a mobilisé neuf camions anti-incendie, une échelle aérienne et une ambulance, a ajouté le Commandant Bernaoui.

Tipasa

## Près de 300 foyers raccordés au réseau du gaz à Gouraya

**P**rès de 300 foyers des zones montagneuses des hauteurs de Gouraya, à l'ouest de la wilaya de Tipaza, ont bénéficié jeudi du raccordement au réseau du gaz naturel, ont indiqué les services de la wilaya. Lors d'une visite de travail, le wali Ali Moulay, a donné le coup d'envoi du raccordement au réseau du gaz naturel de 289 habitations dans quatre quartiers des hauteurs de Gouraya, a-t-on précisé de même source. L'opération, pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de plus de 90 millions de dinars a été consacrée pour un réseau de plus de 17 kilomètres, a concerné les quartiers de Boukant, Sidi Yahia, El Kalaâ et Achourine. Ce projet, réalisé par la direction de la distribution de l'électricité et du gaz, s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel de la direction de l'énergie et des mines qui comprend un total de 25 opérations inscrites au niveau de la daïra de Gouraya au profit de 1.980 logements. Par ailleurs, le wali a supervisé, au cours de sa visite de travail, la mise en service d'une nouvelle aire de jeux pour les jeunes du quartier "Khachab Moukadas" sis à Gouraya, visant à redynamiser la vie sportive dans cette ville côtière, selon la même source.

Bouira

## Lancement d'une série de projets de développement à Bordj Khris et Taguedit

**D**'importants projets de développement dans divers secteurs ont été lancés, et d'autres relancés, jeudi, dans les communes de Bordj Khris et de Taguedit, au sud de la wilaya de Bouira. Lors d'une visite de travail effectuée dans la commune de Bordj Khris le wali Abdelkrim Laâmouri, a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de plusieurs projets, dont un nouvel hôpital d'une capacité de 80 lits ayant connu un arrêt depuis 2019. Sur le site du chantier, M. Laâmouri a donné de fermes instructions à l'entreprise réalisatrice ainsi qu'au bureau d'étude pour qu'ils œuvrent sans relâche afin de livrer dans un délai de 15 mois cet important projet, inscrit dans le cadre du programme des hauts plateaux pour une enveloppe financière de 436 millions de dinars. La commune de Bordj Khris a en outre bénéficié d'un projet de réhabilitation de la polyclinique de la ville, dont les travaux ont été lancés par le wali dans la matinée. Au cours de sa visite dans la même commune, le même responsable a fait savoir que le choix de terrain a déjà été fait en présence des responsables locaux du secteur de la justice, pour abriter un projet de réalisation d'un tribunal, dont l'objectif est de rapprocher davantage l'administration du citoyen. Dans la commune voisine de Taguedit, le wali a annoncé la réalisation prochaine d'un important projet pour renforcer l'alimentation en eau potable dans la localité enclavée d'Ouled Laâlam, précisant que l'inscription du projet a été rendue possible grâce à la disponibilité de fonds nécessaires.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA D'EL BAYADH  
DAIRA DE BOUGTOB  
COMMUNE D'EL KHEITER  
N° :01/2025**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE****N° IF :41800200003203501010**

**Conformément au loi n° 12-23 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale d'el kheiter, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 1<sup>re</sup> fois n°03 du 16/02/2025 publié au journal «النهار» et «LE CARREFOUR D'ALGERIE», et suivi du PV de la commission du jugement N : 02. Du :04/03/2025 ; A été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-dessous:**

N°	Désignation des travaux	Entreprise de réalisation	Montant de l'offre après correction	Délais	Obs.
01	Réalisation des voiries et l'aménagement urbain à hai 20 aout ( el kheiter)	SARL TIDOUKLA COMMUNE NAAMA N° IF : <b>001945082247830</b>	<b>30.530.900.00 DA</b>	4 MOIS	Qualifié techniquement Moins disant

**Conformément au disposition de l'article 82 du décret sus-cité , les soumissionnaires désirant :**

- 1- faire recours à la commission compétente sur le choix , dans un délai de dix (10) jours a partir de parution de présent avis .
- 2- Prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre technique et financière , en se rapprochant des services de l'APC dans un délai de trois(03) jours a compter de la date de parution de présent avis .

**LE PRESIDENT DE L'APC**

LE CARREFOUR D'ALGERIE

ANEP N°2531005565

15.04.2025

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGERIE sur le Net

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)



**Champions League****Les Quarts de finale match par match**

**L**e Real Madrid et le Bayern font partie des quatre équipes dans la mur lors des matches retour des quarts de finale de l'UEFA Champions League. Aston Villa, le Borussia Dortmund, le Bayern München et le Real Madrid doivent surmonter des défaites au match aller s'ils veulent atteindre les demi-finales de la Champions League.

**Aston Villa - Paris: Match aller 1-3**  
Aston Villa a pris un départ prometteur dans la capitale française, Morgan Rogers convertissant un centre à ras de terre de Youri Tielemans à la 35e minute, mais une démonstration de qualité parisienne a submergé les perdants lors de la première rencontre en compétition UEFA entre ces deux équipes. «Ils ont envoyé un signal fort au monde entier», a déclaré Rogers après que son but a été annihilé par les frappes fulgurantes de Désiré Doué et Khvicha Kvaratskhelia, puis un but tardif de Nuno Mendes. Bien qu'il ait fait l'éloge du talent des joueurs parisiens, l'attaquant de 22 ans n'a aucun doute sur celui de Villa, et garde espoir en vue du match retour: «Nous avons assez de qualité pour poser des problèmes à n'importe quelle équipe du monde. Nous n'avons rien à perdre, alors pourquoi ne pas tout tenter». La victoire au Parc des Princes a eu un goût sucré pour les hommes de Luis Enrique, qui se rendent à Villa Park avec le confort d'un avantage de deux buts grâce à la finition de Nuno Mendes dans le temps additionnel. «Le but de la dernière minute a été la cerise sur le gâteau», s'est réjoui Enrique, dont l'équipe a pris l'habitude de réaliser des remontées spectaculaires. «Cela nous est arrivé à de nombreuses reprises», a déclaré l'entraîneur parisien à propos du fait d'être mené au score. «Je pense que le résultat reflète notre engagement» Villa envisageant l'un de ces retournements de situation spectaculaires, ces qualités seront également nécessaires mardi.

**Borussia D. - FCB: Match aller 0-4**  
Le Borussia Dortmund a rendu les armes après une démonstration offensive magistrale à Barcelone, un doublé de son ancienne star Robert

Lewandowski, entrecoupé de buts de Raphinha et Lamine Yamal. Le score est de 0-4 avant le match retour à domicile. Surpassé par Hansi Flick, son entraîneur adjoint au Bayern en 2019, Niko Kovac espère redonner confiance à son équipe avant le match retour. «J'ai vu de bonnes choses sur le terrain et c'est maintenant mon travail de les communiquer à mes joueurs», a déclaré l'entraîneur de Dortmund. Sans victoire lors de ses six rencontres européennes avec le FC Barcelone, Dortmund aurait besoin d'une première victoire éclatante pour renverser la situation. Le match aller a fourni de nombreuses preuves pour confirmer que cette attaque barcelonaise est redoutable, que ce soit sous la forme de défenseurs abattus et de filets gonflés, ou dans les statistiques accrocheuses. Raphinha, meilleur buteur de la Champions League, a marqué son 12e but de la saison, Lewandowski a inscrit son 105e but en 131 apparitions dans la compétition et Lamine Yamal, 17 ans, est devenu le deuxième plus jeune buteur de l'histoire des quarts de finale. Bien que satisfait de ses attaquants, c'est la force globale de son équipe que Flick, l'entraîneur du Barça, souligne avant un match retour qui, insiste-t-il, n'est pas une formalité. «Le football est fou», a expliqué l'entraîneur allemand. «Nous devons nous rendre là-bas et commettre le moins d'erreurs possible».

**Real M. - Arsenal: Match aller 0-3**  
Le Real Madrid est coutumier des retournements de situation spectaculaires, mais n'a jamais effacé une ardoise de trois buts au match aller dans l'ère de la Champions League pour se qualifier. Jude Bellingham a donné un diagnostic franc de la performance à la fin du match, après avoir vu son coéquipier international anglais Declan Rice enruler deux magnifiques coups francs avant la finition de Mikel Merino. «Nous avons de la chance de nous en sortir avec trois buts», a admis le milieu de terrain, tout en sonnant la charge avant le match retour. «Nous allons avoir besoin de quelque chose d'incroyablement spécial, de quelque chose de fou, mais s'il y a un endroit où des

choses folles peuvent se produire, c'est chez nous». Mikel Arteta n'est pas non plus prêt à négliger la puissance de l'atmosphère du Bernabéu avant le match retour décisif. «Nous allons savourer la victoire, parce que nous estimons que nous méritons de le faire, mais nous savons que ce n'est que la mi-temps», a concédé l'entraîneur d'Arsenal. «Nous devons être encore meilleurs à Madrid pour passer». Réussir cela pourrait faire rêver les Gunners: la dernière fois qu'ils ont éliminé le Real Madrid en phase à élimination directe de la Champions League, en 2005/06, ils ont atteint la finale cette année-là.

**Inter - Bayern M.: Match aller 2-1**  
Deux séries statistiques bienvenues se sont poursuivies pour l'Inter qui a remporté une victoire importante sur le terrain du Bayern de Vincent Kompany. D'abord, grâce à la finition de Lautaro Martínez, les Italiens ont ouvert le score pour la neuvième fois lors de leurs dix derniers matches de Champions League. Ensuite, grâce au but de la victoire de Davide Fratassi à la 88e minute, ils ont remporté leur neuvième victoire dans cette même période. Désormais meilleur buteur de l'histoire des Nerazzurri en Coupe d'Europe/Champions League, Martínez veut une réédition de la performance courageuse à l'extérieur lors de leur retour à San Siro. «Notre performance et notre attitude doivent être les mêmes au match retour», a déclaré l'attaquant. «Nous leur avons confisqué le ballon en première mi-temps et avons vu à quel point ils souffraient, donc nous avons besoin de qualité ainsi que de détermination». Le Bayern a eu le sentiment que de petits détails ont décidé du résultat sur son propre terrain et se rend donc à Milan avec quelque chose à prouver. «Des matches comme celui-ci se décident sur des détails, nous avons vu à quelle vitesse les choses peuvent changer», a déclaré Konrad Laimer, qui a fourni la passe décisive lorsque Thomas Müller a égalisé à la 85e minute. Le buteur lui-même a ajouté: «Je n'ai jamais été trop inquiet après un match aller. C'est tout à fait réalisable et nous restons confiants».

**Ligue 1****Le programme de la 23ème et 24ème journées dévoilé**

**L**a Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 23e et de la 24e journées, ainsi que le match retard de la 21e journée entre l'USMA et l'ASO, du championnat national. Ainsi, la 23e journée de L1 aura lieu les 18 et 19 avril courant et sera dominée par l'affiche USM Alger – JS Kabylie qui se jouera au stade 5 juillet à huis clos. Cette journée sera amputée de la rencontre O. Akbou- CS Constantine en raison de la participation des Sanafir à la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération de la CAF contre la Renaissance sportive de Berkane, prévue en déplacement le dimanche 20 avril. Quant à la 24e journée, elle s'étendra sur 3 jours (jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 avril), et elle sera tronquée du match CS Constantine – USM

Khencela, reporté pour cause de la demi-finale retour de la Coupe de la CAF qui prévu dimanche 27 avril au stade Echahid Hamlaoui de Constantine. D'autre part, le match de la mise à jour de la 21e journée entre l'USM Alger et l'ASO Chlef est programmé le mardi 29 avril. Par ailleurs, quatre matchs en retard restent à programmer, dont le derby de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger comptant pour la 22e journée de L1.

**PROGRAMME DE LIGUE 1 MOBILIS:**  
**23e journée (Vendredi 18 avril 2025)**  
ESS – MCO  
USMK – Paradou AC  
NCM – JSS  
**Samedi 19 avril 2025 :**  
USMA – JSK (5 juillet à huis clos)  
CRB – ESM (Nelson M. à huis clos)

MCEB – ASOC  
USB – MCA  
O Akbou – CSC (A programmer)  
**Match retard de la 21e journée:**  
Mardi 29 avril 2025: USMA – ASOC  
**24e journée:**  
**Jeudi 24 avril 2025:**  
Paradou AC – ESS  
JSS – USMA  
**Vendredi 25 avril :**  
ASOC – USB  
MCO – O Akbou  
**Samedi 26 avril :**  
MCA – MCEB  
JSK – CRB  
ESM – NCM  
CSC – USMK (A programmer)  
**Matchs retards à programmer:**  
ESS – CSC (21e journée)  
CSC – MCO (22e journée)  
MCA – USMA (22e journée)  
Akbou – CSC (23e journée)

**Coupe d'Algérie****Les arbitres des demi-finales connus**

**L**a Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) a désigné les arbitres devant officier lors des demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football. Le match USMH-USMA sera arbitré par Yahia Dahar qui sera assisté de Hamza Bouzit et Mohamed Elamine Rezqua, alors que le 4e arbitre est Anis Azrine. Par contre, l'arbitre Fatah Harkat assisté de son collègue Reda Klikha ont été affectés à la VAR. Pour sa part, l'arbitre Saïd Aouna dirigera l'autre demi-finale entre le CRB et le MCEB, et il sera assisté de ses coéquipiers Redouane Amroune et Lotfi Zerouga. Le 4e arbitre est Tayeb Bouderbal, alors que l'assistance vidéo à l'arbitrage sera assurée par le tandem Nabil Boukhalfa – Abbès Akram Zerhouni. Les deux demi-finales sont programmées le mardi 15 avril courant. Le derby USMH-USMA est prévu à 20h45 au stade du 5-Juillet (Alger), alors que le duel CRB-MCEB se déroulera, à 18h00, au stade Miloud Hadefi d'Oran.

**Ligue des champions****La commission de discipline de la CAF saisit le MCA**

**L**e MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football) a annoncé vendredi avoir reçu une correspondance de la commission de discipline de la Confédération africaine de football (CAF), relative aux incidents survenus à l'issue du match disputé mercredi face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (0-0), à Orlando stadium de Johannesburg, pour le compte des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions. "Le MCA rejette fermement toute forme de violence et reste fidèle aux principes du fair-play, de l'intégrité et de l'esprit sportif, qui constituent l'essence même de son identité et de son histoire", a indiqué le "Doyen" dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Battu lors de la première manche, disputée le mardi 1er avril au stade du 5-Juillet d'Alger (1-0), le Mouloudia a échoué à créer l'exploit en terre sud-africaine. Evoquant le contenu des rapports officiels, sur les incidents survenus à l'issue de la partie, le club algérois "confirme sa détermination à faire valoir les droits de l'équipe en usant de tous les recours juridiques disponibles". Et de conclure: "Le club réaffirme également son engagement total à coopérer avec la Commission de discipline de la CAF sur cette affaire."

**Basketball****08 matchs à huis clos pour l'USM Blida**

**L**a Commission de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de basket ball (FABB) a infligé à l'USM Blida une sanction de huit matchs à huis clos. Cette sanction est rehaussée d'une amende de 80.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision, suite aux incidents qui ont émaillé le derby de la Mitidja entre l'USM Blida et le WO Boufarik, disputé le 10 avril courant pour le compte de la 21e journée de la Super Division (Messieurs). Le club blidéen avait déjà été sanctionné suite aux incidents qui avaient émaillé le précédent choc contre le Mouloudia d'Alger et c'est par rapport à cette récidive que la Commission de l'organisation sportive a été aussi sévère envers le club. «Le match USMB-WOB sera poursuivi à partir du 3e quart-temps, avec le maintien du score enregistré à la fin de la première mi-temps, ainsi que les fautes sifflées pour les joueurs des deux clubs» a-t-on encore précisé de même source. La date de reprise du match a été fixée au dimanche 20 avril courant, à 17h00 et à huis clos, à la salle omnisports de Hydra (Alger). Les deux clubs n'auront le droit de faire rentrer que 22 licenciés chacun, incluant joueurs, entraîneurs, manager, soigneur, médecin, statisticien et dirigeant. Pour sa part, le WOB a écopé d'une amende de 50.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision.



## Ballalou dévoile les sites culturels et naturels proposés pour inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial



**L**e ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou a dévoilé, samedi à Alger, les sites culturels et naturels proposés pour inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial, dont 11 sites d'"importance universelle exceptionnelle".

Dans son allocution lors d'une conférence scientifique intitulée : "Mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie", organisée au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le ministre a indiqué que la mise à jour et l'enrichissement de cette liste "réflètent la richesse et la diversité naturelle et culturelle du pays ainsi que la profondeur historique et civilisationnelle de l'Algérie".

Cette liste, élaborée par des cadres du ministère de la Culture et des Arts, et celui de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec l'appui d'experts et de chercheurs universitaires, constitue "une fenêtre pour revisiter l'histoire ancestrale de l'Algérie" et "un outil essentiel pour comprendre l'évolution de la civilisation humaine à travers les âges", mais aussi "une composante de l'identité culturelle", a souligné le ministre.

Elle comprend deux sites naturels : le parc national de Djurdjura (wilayas de Tizi Ouzou et Bouira) et le parc national d'El Kala (wilaya d'El Tarf), deux sites mixtes (naturels et culturels) : Tafedest dans le parc culturel de l'Ahaggar (wilaya de Tamanrasset) et la région des Balcons de Ghoufi et de El Kantara (wilayas de Batna et Biskra).

La liste inclut également deux paysages culturels de Nedroma et Trara (wilaya de Tlemcen), le système d'irrigation de Ghout (wilaya d'El Oued), en sus de cinq sites culturels : les Ksour de l'Atlas saharien algérien situés dans le Parc culturel de l'Atlas saharien (wilaya de Laghouat, El Bayadh et Naâma), les Mausolées royaux de l'antiquité en Algérie (wilayas de Batna, Constantine, Tipaza, Aïn Témouchent, Tiaret et Tamanrasset), le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, les Forteresses du Parc culturel de Touat-Gourara-Tidikelt (wilayas d'Adrar et Timimoun), ainsi que les sites et itinéraires augustiniens dans plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays.

Pour le ministre, l'actualisation de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie constitue un "nouveau départ" pour une prise en charge effective et pratique du patrimoine mondial matériel dans le cadre de la Convention de 1972 de l'UNESCO, et ce partant "de la stratégie du plan d'action quinquennal (2025-2029) pour le classement des sites proposés sur la liste indicative conformément aux cadres réglementaires et temporels définis par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO".

M. Ballalou a également évoqué la formation d'une équipe scientifique nationale composée d'experts et de cadres du secteur, avec la participation d'experts de l'UNESCO, pour entamer les préparatifs, ajoutant que le ministère travaille actuellement à l'élaboration des mécanismes techniques pour une gestion participative du patrimoine mondial matériel, en renforçant les efforts de tous les intervenants et en recherchant de nouvelles ressources à travers une exploitation économique durable du patrimoine culturel et naturel et l'adoption d'une méthodologie de gestion de ces sites afin de renforcer la présence du patrimoine algérien à l'échelle mondiale.

De son côté, le secrétaire général de la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO, Karim Kadi, a souligné que cette liste avait été élaborée à la suite de réunions et d'ateliers ayant regroupé des experts du patrimoine culturel, affirmant que la commission "est totalement disposée" à accompagner cette démarche, dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel et naturel algérien.

## "Ouled E'ttir"

# Un projet moderne pour une meilleure mise en valeur du patrimoine chaabi

"Ouled E'ttir", un concert de musique chaabie à plusieurs pupitres, a été animé, samedi à Alger, par le jeune ténor, Karim Bouras dans un élan artistique aux contenus authentiques, rendus dans des formes modernes, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF), ce concert chaâbi-moderne, est le résultat d'une expérience probante d'une année de préparation qui a donné naissance au projet artistique "Ouled Ettir", une conception ambitieuse, rendue possible par une belle synergie, empreinte de clairvoyance et de professionnalisme et mise en œuvre par une gestion de trois équipes artistique, technique et logistique.

Basé sur la thématique des oiseaux, choix judicieux en soi, ce projet tend à montrer, selon Karim Bouras, l'"utilisation, par les poètes érudits du 20e siècle de beaucoup de métaphores avec des éléments de la faune ou de la flore, les oiseaux, notamment".

Soutenu par une vingtaine d'artistes et une dizaine de choristes, dirigés d'une main de maître par le maestro, Fatheddine Mehalla, le chanteur à la voix présente et étroite, a embarqué l'assistance dans une randonnée onirique à plusieurs stations, faite d'une vingtaine de pièces et rendue dans de belles variations modales et rythmiques qui ont enflammé la salle et poussé le public au relâchement.

A travers une vingtaine de titres au programme de la soirée, l'artiste vedette, a rendu hommage à de grandes figures de la chanson chaabie et andalouse, à l'instar d'El Hadj M'hamed El Anka, Amar Ezzahi, Dahmane El Harrachi, Smail Hini, Boudjemâa El Ankis, Fadéla Dziria, Fa-



rid Ouejdi, El Hadj M'hamed Ben Chaouch, Hamid Kharfallah, M'hamed Bouchaoui, Abdeslam Derouache et Chikh Liamine, ainsi qu'à de grands poètes du Melhoun, à l'image de, Ben M'saïb et Bensahla.

Chantant, des thèmes tels que, l'amour, la nostalgie, la femme, la séparation, la patrie, la mélancolie et l'espoir, Karim Bouras a rendu, entre autres pièces, "Touiyari mesrar", "Ya nayem fik", "Z'mane", "El Youm", "Lahmam li rabbitou", "Zoudj h'mamet", "El Gomri", "Ya nour Ayani" et "Ana Touiri", brillamment interprétées par les voix cristallines de Hasna Hini et Neyla Cherifi, invitées de l'artiste.

Karim Bouras s'est également entouré d'artistes, de professionnels de la scène et de professeurs de musique, à l'image des choristes Radja Allag, Djamel Khadjali et sa femme Habiba, Farid Belloui à la guitare acoustique, Nasreddine Ghomrani au Tar et à la percussion, Soheib Stambouli à la Bandoline, Noureddine Silhat au Oud, Fayçal Gaoua à la batterie, Mohamed Chikhi et Mourad Khelloufi aux violons altos, Samy Rabhi au piano, Kamel Bensidi au violoncelle et Réda Lounaoui au banjo ténor, qui ont réussi une belle fusion des genres.

Ainsi, si la beauté des mélodies, la richesse des rythmes irréguliers et la complexité intelligente

des cadences composées qui caractérisent les genres chaabi et andalou, ont donné du plaisir à l'assistance, l'orchestration de ces musiques, populaire et savante déployée à l'unisson, a été, elle, enrichie par le pupitre des instruments à cordes (violons, violoncelle et guitare) et le chœur de l'orchestre qui l'ont embellie avec une harmonisation basée sur des ornements polyphoniques.

Dans une ambiance de grands soirs, le public, qui a longtemps applaudi l'artiste, avec qui il a interagi en reprenant en chœur les refrains de ses chansons, a savouré tous les moments de ce concert haut en couleurs dans la délectation.

Issu de l'école andalouse, Karim Bouras s'est formé durant plus de vingt ans dans les classes de quelques uns des grands maîtres à qui il a rendu hommage. Également professeur de musique andalouse, il s'est lancé depuis une dizaine d'années dans une carrière de chanteur, fusionnant la musique chaâbi et d'autres styles.

Karim Bouras et ses équipes comptent reconduire, une troisième fois, le concert "Ouled E'ttir", un projet hautement professionnel, pour l'enregistrer sur scène en temps réels et le soumettre ensuite au "mastering" qui donnera ainsi naissance au premier opus de l'artiste.

## Projection en avant-première du film d'animation "Touyour Essalam", à Alger

**L**a Cinémathèque algérienne a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film d'animation "Touyour Essalam" (Les oiseaux de la paix), du réalisateur Khaled Baouche, qui a présenté, à travers son œuvre, une vision humaniste mettant en valeur la solidarité des enfants algériens avec leurs pairs palestiniens face aux affres de l'agression sioniste.

Cette nouvelle production a été présentée dans le cadre de la projection des films produits par le ministère de la Culture et des Arts, en présence du ministre de

la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, et de plusieurs personnalités culturelles et artistiques et des louveteaux des Scouts musulmans algériens (SMA). 80 minutes durant, le spectateur fait immersion dans le quotidien de Salah Eddine, un enfant de Constantine, qui, affecté par les scènes horribles diffusées à la télévision, relatant les événements tragiques vécus par les enfants de Ghaza, décide de se rendre en Palestine pour prêter main forte à ces enfants.

"Ce film porte un message

d'amour et de solidarité envers nos frères palestiniens, et de soutien à la cause palestinienne", a indiqué le ministre de la Culture et des Arts en marge de la projection de ce film, soulignant que son département "encourage de telles productions cinématographiques qui jouent un rôle pédagogique et éducatif".

De son côté, le réalisateur Khaled Baouche a indiqué que cette œuvre, première expérience du genre pour lui dans le domaine des longs-métrages, se voulait "un gage d'amour et de solidarité avec la cause palestinienne".

10h00 Les Feux de l'amour  
 10h45 Petits plats en équilibre  
 10h50 Les douze coups de midi  
 11h55 Petits plats en équilibre  
 12h00 JT 13h  
 12h35 Petits plats en équilibre  
 12h40 Météo  
 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 13h20 Soeurs rivales  
 14h55 Quatre mariages pour une lune de miel  
 15h50 Quatre mariages pour une lune de miel  
 16h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h30 Ici tout commence  
 18h10 Demain nous appartient  
 19h00 JT 20h  
 19h45 My Million  
 20h00 C'est Canteloup  
 20h10 Koh-Lanta  
 22h20 Une famille en or  
 23h05 New York Unité Spéciale  
 00h00 New York Unité Spéciale  
 00h55 Programmes de la nuit

07h11 La boîte à questions  
 07h16 Neuilly-Poissy  
 08h47 Tétatête(s)  
 09h03 Jamais plus : It Ends with Us  
 11h10 La boîte à questions  
 11h20 En aparté  
 11h55 Clique  
 12h27 Les guetteurs  
 14h06 L'hebd'Hollywood  
 14h20 Twisters  
 16h19 Bad Boys : Ride or Die  
 18h12 La boîte à questions  
 18h19 Clique  
 18h55 En aparté  
 19h32 En aparté  
 20h10 Ni chaînes ni maîtres  
 21h46 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
 22h26 Clique  
 22h58 Le deuxième acte  
 00h14 Elle & lui et le reste du monde  
 01h38 Déambulations : Hoshi au château de Rosa Bonheur  
 02h53 Le cercle

10h50 Outremer.l'info  
 11h00 Régions d'ici  
 11h10 La p'tite librairie  
 11h15 Dans le rétro  
 11h30 ICI 12/13  
 11h55 Météo à la carte  
 13h40 Crimes parfaits  
 14h40 Crimes parfaits  
 15h35 La p'tite librairie  
 15h45 Duels en familles  
 16h20 Slam  
 17h05 Questions pour un champion  
 17h53 Consomag  
 18h00 Dans le rétro  
 18h12 Hors la ville  
 18h19 ICI 19/20 édition toutes régions  
 18h50 Tout le sport  
 19h12 Le journal des talents  
 19h20 Un si grand soleil  
 19h40 Un si grand soleil  
 20h05 Face à face  
 21h00 Face à face  
 00h35 Secrets d'histoire

04h30 Incroyables transformations  
 05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h35 M6 Boutique  
 08h45 Ça peut vous arriver  
 10h35 Ça peut vous arriver chez vous  
 11h40 Météo  
 11h45 Le 12.45  
 12h40 Un jour, un doc  
 13h50 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h25 La roue de la fortune  
 17h35 La meilleure boulangerie de France  
 18h45 Le 19.45  
 19h35 Scènes de ménages  
 20h10 La Chambre des merveilles  
 21h55 L'incroyable destin d'Alexandra Lamy  
 23h20 Et si on se rencontrait ?  
 00h25 Et si on se rencontrait ?

09h55 Vivre avec les volcans  
 10h50 Vivre avec les volcans  
 12h00 Autisme : les Irlandais en première ligne  
 12h35 L'épreuve de force  
 14h25 Des volcans et des hommes  
 14h50 Le peuple des forêts  
 15h35 L'homme et la nature, une nouvelle alliance  
 16h25 Invitation au voyage  
 17h10 Invitation au voyage  
 17h55 Voyage en cuisine  
 18h30 Le dessous des images  
 18h45 Arte journal  
 19h05 28 minutes  
 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 20h00 Tiktok, un réseau sous influence  
 20h45 Tiktok, un réseau sous influence  
 21h35 Travail forcé, le SOS d'un prisonnier chinois  
 23h40 Mère et fille, ou la nuit n'est jamais complète  
 01h10 Cascadeuses

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

20h10

## NI CHAÎNES NI MAÎTRES



En 1759 à l'Isle de France, qui deviendra l'Île Maurice, Massamba Fall et sa fille Mati sont esclaves dans la plantation d'Eugène Larcenet. Massamba, qui parle français, langue apprise auprès d'Honoré, le fils de Larcenet, sert souvent de traducteur au propriétaire de la plantation, lui vouant l'inimitié de nombreux autres esclaves. Secrètement, il apprend le français à Mati, rêvant pour elle d'un avenir meilleur. Un soir, alors que son discours a déplu à René Magon de la Villebague, un invité de Larcenet, Massamba est congédié dans ses quartiers et sa fille convoquée chez le planter. Mati profite de cette occasion pour s'enfuir.

**Realisateur:** Simon Moutaiou

20h10

## FACE À FACE



Justine goûte enfin à l'autonomie, aspirant à exister pour elle-même, mais s'interroge sur sa véritable nature. Parallèlement, Vanessa, enceinte de Zacharie, s'ouvre à l'idée d'une existence loin du domicile parental. Les sœurs planchent ensemble sur un incident mortel impliquant une parachutiste militaire, révélé comme un acte intentionnel. Vanessa se voit imposer une collaboration avec un officier supérieur délégué par l'institution militaire, tandis que Justine navigue prudemment pour respecter les prérogatives légales de l'armée dans cet univers extrêmement cloisonné.

**Realisateur:** Denis Thybaud  
**Scénariste:** J.-Marc Rudnicki

20h10

## LA CHAMBRE DES MERVEILLES



Après l'accident de son fils Louis, 12 ans, désormais dans le coma, Thelma décide de réaliser à sa place les "10 choses à faire avant la fin du monde" qu'il avait inscrites dans son journal intime. En écoutant ces aventures, Louis verra combien la vie est belle et qu'il doit revenir. En accomplissant à quarante ans les rêves d'un ado, Thelma va vivre un voyage incroyable qui l'emmènera bien plus loin que ce qu'elle imaginait.

**Acteur:** Alexandra Lamy (Thelma Carrez), Muriel Robin (Odette Carrez), Hugo Questel (Louis Carrez), Xavier Lacaille (Etienne), Martine Schambacher (Nadège).  
**Realisateur:** Lisa Azuelos



ORAN

23 | 13

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



06h30  
19h36  
62%  
34 km/h

Alger  
Constantine  
Annaba  
Ouargla  
Mostaganem  
Béchar

19-12
24-10
24-14
33-16
22-13
26-11

Pour l'arrêt du génocide sioniste à Ghaza

### Manifestation massive à Genève

Des milliers de personnes ont battu le pavé à Genève, en Suisse, pour manifester leur solidarité avec le peuple palestinien et condamner le génocide commis par les forces sionistes à Ghaza. Wafa rapporte que les manifestants se sont rassemblés sur la place Neuve et ont défilé dans les rues de Genève pour protester contre le génocide en cours dans la bande de Ghaza, souligne Wafa. Ils ont brandi le drapeau palestinien et scandé des slogans, comme «Liberté pour la Palestine» et «Arrêtez le génocide à Ghaza», ajoutant qu'ils ont également appelé à la libération des prisonniers palestiniens détenus dans les geôles de l'occupant sioniste, condamné les attaques de l'armée sioniste contre le Liban et la Syrie et brandi des banderoles portant des messages de soutien à la Palestine. Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de 2 mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.563 martyrs et 4.004 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste s'élève à 50.933 martyrs et 116.045 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Normalisation avec l'entité sioniste

### Nouvelle manifestation à Rabat

Des dizaines de milliers de Marocains ont de nouveau investi la rue, dimanche, à Rabat pour dénoncer la poursuite de la normalisation des relations du Makhzen avec l'entité sioniste et renouveler leur solidarité avec le peuple palestinien, en proie à des agressions sionistes sauvages depuis plus d'une année et demie, ont rapporté des médias sur place. En dépit d'une pluie battante, les manifestants ont sillonné les principales ruelles de la capitale Rabat, tout en scandant des slogans contre la normalisation et la trahison par le Makhzen de la cause palestinienne. "A bas la normalisation", "Normalisation: complément", "Nous sommes tous Ghaza", ont scandé les manifestants tout au long de leur parcours, ont encore rapporté les médias. Présent sur place, le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Ahmed Ouihmane, a lancé un appel aux autorités marocaines à mettre fin à toute relation avec l'occupant sioniste, affirmant que désormais, "rien ne diffère le Makhzen des alliés de l'entité sioniste qui commet une agression génocidaire contre le peuple palestinien". Dans le même sillage, le mouvement étudiant marocain poursuit ses manifestations contre la normalisation avec l'entité sioniste à travers les universités du royaume, mettant en avant particulièrement la rupture de toute normalisation dans le domaine académique. Dans un communiqué conjoint rendu public dimanche, l'Organisation du renouveau étudiant et l'Initiative étudiante pour la défense des questions de la patrie et de la Nation ont affirmé que les manifestations anti-normalisation des étudiants ont connu un succès "sans précédent" et une adhésion "record" auprès des étudiants. "En effet, pas moins de 56 universités à travers le pays ont connu dimanche une grève totale ou partielle", a fait savoir le Comité exécutif de la Coordination nationale de suivi de la grève.

Soudan

### Alerte de l'ONU contre l'«aggravation de la situation humanitaire»

La Coordonnatrice résidente et humanitaire de l'ONU au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami, a lancé un avertissement sévère concernant l'aggravation de la situation humanitaire au Soudan. Et de souligner que ce pays fait face à un risque croissant de famine et une pénurie critique de financement pour les efforts de secours. Selon le site de l'ONU, Clémentine Nkweta-Salami, a déclaré que «la population est dans une situation désespérée» appelant la communauté internationale «à ne pas oublier le Soudan, à ne pas oublier les hommes, les femmes et les enfants soudanais qui se trouvent dans une situation extrêmement difficile en ce moment critique». Depuis le déclenchement du conflit entre les forces armées soudanaises et les forces de soutien rapide (FSR) le 15 avril 2023, le Soudan a connu des destructions sans précédent. Plus de 12 millions de personnes ont été déplacées. Ce qui en fait la pire crise de déplacement au monde. Mme Nkweta-Salami a déclaré que la situation humanitaire était catastrophique, soulignant qu'après deux ans de conflit, «nous espérons pouvoir fournir une assistance humanitaire complète à tous ceux qui en avaient besoin, mais nous sommes toujours en difficulté». Le conflit a eu un impact particulièrement dévastateur au Darfour, où la Coordinatrice de l'ONU a confirmé que la ville d'El Fasher reste assiégée. Elle a déclaré que la population civile «est assiégée



depuis plusieurs mois, confrontée à des bombardements quotidiens, à des déplacements et à une détérioration rapide de la situation humanitaire». Elle a exprimé sa profonde inquiétude face à la famine confirmée dans le camp de Zamzam dans l'Etat soudanais du Darfour Nord, qualifiant la situation de «catastrophique», citant de graves pénuries de nourriture, d'eau et de fournitures médicales. Malgré l'absence de solution politique, Mme Nkweta-Salami a souligné

que l'action humanitaire ne peut pas attendre, affirmant qu'en l'absence de cessez-le-feu, «nous continuerons d'avancer dans la réponse humanitaire». Mme Nkweta-Salami a adressé un message clair et urgent au monde : «Nous avons encore besoin d'un effort massif. Nous avons encore besoin du soutien de la communauté internationale en termes de ressources, et nous avons encore besoin de davantage de facilitation de la part de tous les groupes armés impliqués dans ce conflit.

Depuis ses décisions sur les droits de douane

### Ce que disent les sondages sur Donald Trump aux États-Unis

Des décisions économiques pas au goût de nombreux Américains. La popularité de Donald Trump, à la Maison Blanche depuis deux mois et demi, est en baisse ces dernières semaines, au point d'atteindre 53% d'opinion négative, selon le dernier sondage YouGov pour CBS News paru dimanche 13 avril. En cause? La hausse des droits de douane début avril. Dans le détail, 53% des sondés disent "désapprouver" la politique menée par Donald Trump de façon générale, avec 28% qui la "désapprouvent fortement". Les questions économiques reviennent parmi les principaux griefs, puisque six sondés sur 10 disent être en désaccord avec la façon dont Donald Trump gère la question de "l'inflation" et 56% avec sa gestion de "l'économie". Des chiffres en hausse de 4% en comparaison au sondage du même institut daté du dimanche 30 mars. La perception de la politique économique menée par Donald Trump varie nettement en fonction de l'affiliation politique des répondants. 91% des sondés se considérant comme républicains estiment que le président a une vision "claire" sur la question des tarifs et des échanges commerciaux, alors que seulement 16% des démocrates partagent cet avis. Arrivé à la Maison Blanche fin janvier, après



avoir été élu en novembre dernier, Donald Trump a annoncé le 2 avril l'instauration de droits de douane très lourds à l'encontre de nombreux pays. Une décision, présentée comme un "jour de la libération" pour les États-Unis, mais qui a d'abord créé une chute des principales bourses mondiales. Si depuis, les indices fluctuent en fonction des différentes annonces de l'administration Trump, la confiance des Américains envers leur prési-

dent connaît une baisse. Les enquêtes réalisées depuis début avril révèlent globalement une inquiétude des Américains concernant une hausse des prix et l'impression que le président n'a pas de projet économique clair. Selon le dernier sondage de Quinnipiac University pour le média The Hill, paru le 9 avril, près de la moitié des Américains disent être inquiets de l'augmentation des prix de l'alimentation.